

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 5

Rubrik: Pesées et stations d'observations ; Contrôle du miel 1973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

du 6 mars au 5 avril 1973

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>Dim.</i>	<i>Observations</i>
VAUD :			
450	Lussy s/Morges	3,600	Apports de pollen normaux, mais pas de fleurs, ce qui est insuffisant. Nuits froides.
450	Grandson	3,700	Beau développement stoppé par le retour du froid.
470	Bussigny	2,250	Quelques belles journées, mais trop rares, le temps a beaucoup de peine à se réchauffer.
480	Payerne	4,550	A ce jour, ruches retardées. Surveillance des provisions surtout pour les Dadants. Terrain sec, quelques averses avant la floraison seraient les bienvenues.
500	Bex	3,350	Bon hivernage.
560	Montmagny	2,400	Que dire de ce début d'avril ? Après un bon départ, la réclusion, température voisine de 5 degrés.
580	Senarclens	7,500	Du 1 ^{er} octobre 1972 au 1 ^{er} avril 1973. Hivernage excellent, aucune perte ou orphelinage. La végétation est en retard de 2 à 3 semaines.
600	Cheseaux	2,000	Tout le monde est présent et il reste beaucoup de nourriture. Le 29 mars, en moyenne 5 cadres de couvain.
620	Echallens	7,400	Du 1 ^{er} octobre 1972 au 5 avril 1973. Hivernage normal, avec ce printemps tardif, les colonies auront du retard. Mais, avec un joli printemps tout peut s'arranger.
640	Vuibroye	5,600	Les colonies ont pris un bel essort en ces belles journées de mars, mais voici en ce début d'avril, une nouvelle offensive de l'hiver.
650	Gros-de-Vaud	2,350	Attendre le beau et surtout le chaud.
1150	Les Caudreys	7,500	Du 5 octobre 1972 au 5 avril 1973. Premières pelotes de pollen le 22 mars. Le 3 avril : 15 cm de neige et -6 degrés. Pas encore visité les colonies. (Ruches faibles.)
NEUCHÂTEL :			
970	Le Locle	2,200	Il faudrait une température plus élevée et de la pluie pour faire disparaître la neige. Permettre à nos abeilles de sortir de leur hivernage.
FRIBOURG :			
480	Cugy	1,200	Les ruches sont en bon état, fortes sorties par beau temps.

780	Villarimboud	1,900	Tout marche bien à première vue. Beaux apports de pollen. Aucune visite n'a pu avoir lieu jusqu'à ce jour.
GENÈVE :			
357	La Plaine	7,300	Du 1 ^{er} octobre 1972 au 5 avril 1973. Toutes les colonies sont en bon état. Aucune manque à l'appel.
400	Troinex	2,800	Bon développement. Attention aux provisions et au pillage latent. Une colonie orpheline.
JURA :			
450	Porrentruy	2,500	Colonies faibles. Petits apports de pollen, peu de mortalité, pas de visite de ruches.
460	Courfaivre	1,800	Saison très retardée. Belles sorties. Apport de pollen dès mi-mars. Les colonies se développent normalement.
650	Goumois	1,100	Le printemps débute mal pour les abeilles, seulement 2-3 jours de sorties. Toujours froid.
VALAIS :			
510	Granges/Sion	1,500	Bons apports de pollen. Que le beau temps dure. Nuits encore froides.
760	Troistorrents	6,750	Du 16 septembre 1972 au 5 avril 1973. Beaux apports de pollen, mais en général, colonies très faibles.
900	Vex	1,900	L'hiver continue, les 4 et 5 avril —4 degrés.

Le mois passé, nous ne pensions pas si bien dire. En effet, nous sommes au milieu d'avril et l'hiver redouble, il fait froid et il neige parfois jusqu'en plaine.

Que deviennent nos ruches ? Les apiculteurs brûlent d'impatience et d'inactivité. Stoïquement, on attend des jours meilleurs avec l'espoir que le dicton : « Année tardive, bonne année » puisse se réaliser.

Genève, le 11 avril 1973.

O. Schmid.

CONTRÔLE DU MIEL 1973

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre

Si, en ce début de saison, nous pouvions formuler un vœu, nous souhaiterions à tous nos membres une belle récolte. En effet, les stocks sont inexistantes et de nombreuses demandes, en miel indigène, n'ont pu être satisfaites. Cette heureuse situation ne doit toutefois pas nous inciter à relâcher les exigences. Bien au contraire, nous devons viser toujours plus haut, plus loin, en mettant sur le marché un miel de qualité irréprochable. Notre miel, produit

naturel de nos ruches, est un aliment vivant de haute valeur, qui mérite toute notre attention et nos soins scrupuleux. Malheureusement, de nos jours, avec la vie agitée et ses soucis, beaucoup de nos concitoyens ont oublié cet aliment merveilleux qui nous procure santé et joie de vivre. De tout temps, les plus grands savants ont toujours recommandé les mérites du miel, et nous ne répéterons jamais assez autour de nous, à nos amis et connaissances, les bienfaits du miel de qualité. Nos abeilles produisent toutes sortes de miels, de toutes couleurs et de densités différentes. Elles ont toutes leurs valeurs diététiques et leurs amateurs. Tous nos miels sont bons et se conservent parfaitement à condition d'être récoltés avec soin. Certes, nous n'ignorons pas que certains miels de printemps cristallisent rapidement dans les rayons, mais ce n'est pas une raison pour les extraire prématurément. Faut-il rappeler qu'à la fin d'une floraison on doit toujours attendre quelques jours afin de permettre aux abeilles de ventiler et de mûrir le miel. Dans notre pays, nous pratiquons une apiculture artisanale ; peu ou point de nos membres disposent d'installations leur permettant d'effectuer ce travail. Laissons donc mûrir le miel dans les ruches, quitte à laisser à l'extraction quelques cellules cristallisées. En cas de miellée cristallisant rapidement, il est formellement déconseillé de tremper les cadres désoperculés et de les remettre dans les ruches, afin que les abeilles transvasent ce miel dans des cadres vides. Pour sûr, à la maturité, ce miel sera à nouveau dur et, si on l'extrait trop tôt, il contiendra beaucoup trop d'eau et fermentera par la suite. Sur le marché mondial les contrôles deviennent de plus en plus sévères et ceci dans le but de détecter les falsifications. Mais les exigences se font aussi sur la qualité, couleur, arôme et densité, sans oublier la teneur en enzymes et HMF (hydroxyméthylfurfural).

En instaurant le contrôle du miel la SAR n'avait qu'un but : celui d'aider nos membres à atteindre l'objectif de présenter sur le marché un miel garanti. Pourquoi donc cette passivité, cette abstention d'une grande partie de nos membres ? Selon nos statistiques, nous constatons qu'à peine un membre sur dix participe au contrôle. Pourtant ce dernier n'a rien d'effrayant ; les apiculteurs qui s'y soumettent n'ont rien à craindre, bien au contraire, car les contrôleurs sont des amis, des conseillers dévoués. Pour la promotion du miel suisse, participez au contrôle du miel. Le miel contrôlé est un label de qualité.

Nous prions les responsables des sections de vouer toute leur attention à l'information de leurs membres, concernant la récolte et les soins à donner au miel. Trop souvent nous constatons une densité insuffisante, des apiculteurs étant trop pressés d'extraire le miel. Si, en effet, le contrôle alimentaire tolère des miels avec une densité jusqu'à 20 %, nous savons, par expérience, que certains

de ces miels risquent de s'altérer. Pour un miel donnant toute garantie de conservation, la densité en eau doit être inférieure à 18 ‰. Mieux vaut récolter un peu moins de miel et avoir la conscience tranquille quant à la qualité.

Les sections organisant le contrôle doivent instruire avec tout le sérieux voulu les contrôleurs, du fait qu'ils devront se rendre personnellement chez les apiculteurs pour prélever les deux échantillons, un pour le préposé SAR, l'autre restant à la section comme témoin. Ils seront particulièrement exigeants sur l'état de propreté du miel et des ustensiles et rempliront, correctement et lisiblement, le bulletin de contrôle, sans omettre d'indiquer l'adresse complète et le numéro postal de chaque participant. Nous demandons instamment aux jurys des sections de mentionner sur les bulletins de contrôle la provenance exacte des différents miels soit : colza, fleurs, forêt, etc. Dans la mesure du possible, les envois doivent être groupés et emballés avec soin. Le matériel nécessaire pour le contrôle, verres échantillons, feuilles de contrôle et récapitulatives sont à votre disposition chez le préposé. Nous vous rappelons que les sections doivent mettre à disposition de leurs membres les verres échantillons qui restent en leur possession.

Genève, mars 1973.

O. Schmid.

Maladies des abeilles en mars 1973

Acariose			St-Gall		
Canton/district	Localité	Cas			
<i>Argovie</i>			Alttoggenburg	Bütschwil	2
			Neutoggenburg	St- Peterzell	1
Aarau	Hirschtal	1		Ulisbach b/Wattwil	1
Kulm	Walde	1	Untertoggenburg	Hoffeld	1
Muri	Benzenschwil	1	Gossau	Waldkirch	1
<i>Bâle-Campagne</i>			Oberrheintal	Eichberg	1
			Unterrheintal	Au	1
Arlesheim	Therwil	1	Wil	Mangwil-Bronschhofen	1
Gelterkinden	Gelterkinden	1		Niederwil b/Gossau	1
<i>Bâle-Ville</i>			<i>Schwytz</i>		
Bâle	Bâle	1	Küssnacht	Merlischachen	1
<i>Berne</i>			Schwytz	Steinerberg	1
Aarberg	Grossaffoltern	1	<i>Soleure</i>		
	Schüpfen	1	Bucheggberg	Lütterswil	1
Aarwangen	Ursenbach	1	<i>Thurgovie</i>		
Burgdorf	Hasle-Rüegsau	1			
Fraubrunnen	Schönbühl	1	Arbon	Balgen/Winden	1
Konolfingen	Trimstein	1	Bischofszell	Buhwil	1
	Walkringen	1		Pelagiberg, Gem. Gottsh.	1
Trachselwald	Lützelflüh	1		Hagenwil b/Amriswil	1
Courtelary	Cormoret	1	Frauenfeld	Wittenswil	1
Delémont	Delémont	1	Kreuzlingen	Tägerwil	1
<i>Grisons</i>			Münchwilen	Ruch b/Märwil	1
Unterlandquart	Malans	1	Weinfelden	Opfershofen	1